

DÉPLIANTS — PLAN VÉLO 77 : AMÉNAGEMENT DU RÉSEAU CYCLABLE



Le Département de Seine-et-Marne investit 30 millions d'euros sur dix ans (2020-2029) afin de favoriser la pratique du cyclotourisme et du vélo au quotidien. Maître d'ouvrage sur plusieurs tronçons, le Département a mis en place un dispositif spécifique de subventions destinées aux collectivités qui souhaitent participer à la constitution de ce grand réseau de voies cyclables sécurisées.

1 DOCUMENT - Publié le 9 juillet 2021



Plan Vélo 77 - aménagement du réseau cyclable

PDF-677.85 Ko



TÉLÉCHARGEMENT